



N°5 décembre 2022

L'HEURE DU BILAN

Le cycle électoral 2022 vient de s'achever dans la Fonction Publique. L'heure est donc aux analyses. Malgré un effritement certain, la CGT reste première organisation syndicale de la Fonction Publique grâce surtout à la Fonction Publique Territoriale et à la Fonction Publique Hospitalière.

À la DGFIP, la CGT reste largement deuxième organisation syndicale malgré tout.

Dans la Vienne, la CGT perd un siège au CSAL. Ce bilan doit interroger notre syndicalisme non pas pour remettre en cause nos convictions et nos valeurs mais pour analyser ce qui se passe.



Contrairement à d'autres organisations syndicales qui passent leur temps à clamer leur « indépendance » politique, la CGT se caractérise par son implication sur les sujets de société qui dépassent le seul cadre du lieu de travail. C'est ce que l'on appelle **la double besogne** syndicale telle qu'énoncée par la Charte d'Amiens : d'un côté, lutter pour l'accroissement du mieux-être des travailleurs, de l'autre, lutter pour la transformation de la société par le biais du syndicat.

En ces temps d'hégémonie (médiatique) des idées réactionnaires, où le libéralisme ravage les cerveaux (souvent à l'insu même des intéressé.es), nous continuerons les luttes pour l'émancipation, au travail et en dehors du travail. Bref, retournons sur le terrain, avec vous.

[Tous les résultats des élections ici](#)

ABSTENTION, PIÈGE À CONS ?

Le fait saillant des dernières élections professionnelles reste la nouvelle progression de l'abstention. À l'identique de la désaffection pour les scrutins politiques, les scrutins professionnels voient le taux de participation s'affaïsser.

Pour la Fonction Publique, le taux de participation est en recul de 6,1 points par rapport à 2018. Pour le versant État, seuls 44,9 % des salarié.es ont voté.

La DGFIP résiste mieux avec encore 70 % de votant.es mais le déclin est identique.

Les difficultés liées au vote électronique n'expliquent pas à elles seules ce recul.

La fin du dialogue social et le laminage des CAP de proximité peuvent laisser penser aux fonctionnaires que le vote pour les instances représentatives ne sert plus à grand-chose. C'est aussi un symptôme du recul du collectif de travail et donc du repli sur soi.



On pense de plus en plus « Je » plutôt que « Nous ».

Et cela conduit à accélérer l'affaiblissement des contre-pouvoirs au travail.

Il faut prendre conscience rapidement que la défense individuelle n'est rien sans défense collective.

Que tous les reculs subis ces dernières années viennent justement de notre incapacité à réagir fortement collectivement. A force de baisser les bras, d'avoir peur ou de refuser de s'engager, nous allons perdre encore beaucoup. Il n'est jamais trop tard, rappelons-nous que **seule la lutte paye !**



Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents sur Ulysse 86, vie pratique, les syndicats, La CGT, site départemental.

Section CGT finances publiques de la Vienne : cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

« Que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2023 ?

On se moque de nous !



Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !

Alors quand le ministre et la DG se félicitent d'uniquement 850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP, s'agit-il d'une touche d'humour tout à fait déplacée ou d'une vraie provocation ? D'autant que, moins nous sommes nombreux, plus une suppression d'emploi fait mal ! C'est montrer bien peu de considération envers les collègues et ce qui devrait être nos missions de service public.

Faudrait-il applaudir lorsque la DG estime unilatéralement les gains de productivité liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à

l'audiovisuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au Eenregistrement, au Foncier innovant... à 2 000 emplois temps pleins (ETP).

Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire ! Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte.

Comme à chaque annonce, les documents du CTR visent à minimiser les suppressions avec le solde positif des transferts d'emplois (684). Mais là aussi il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois. S'il nous était donné les moyens de réaliser pleinement toutes nos missions, il n'y aurait plus besoin de recourir à tous ces cabinets privés de conseils qui « se payent sur la bête », d'externaliser des missions comme auprès des buralistes ou d'embaucher des contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires assermentés !

Un des chemins empruntés par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence.

Pour la Vienne : - 4 idiv, + 1 A, - 1B, - 6C

Nous avons une pensée émue en cette fin d'année pour notre collègue décédé dans l'exercice de ses fonctions, ainsi qu'à sa collègue traumatisée et à leurs proches.



La réponse de notre administration a été Courtelinesque, poussiéreuse et administrative. Nous attendions des solutions du 21ème siècle pour la protection des agents, nous avons reçu des recommandations du 19ème siècle. On nous a en effet proposé la (re)lecture de circulaires et de notes de services... rien que ça ! Quand bien même nous ferions chaque jour la lecture complète et à voix haute du CGI et du code pénal, ça n'arrête pas les couteaux, la grenaille ou les balles.

[compte rendu du GT du 07 décembre](#)

HOLD UP SUR NOS RETRAITES



73% des français.es situent l'âge idéal de départ en retraite à **62 ans ou moins**.

Ils et elles savent que travailler plus longtemps n'est pas possible :
L'espérance de vie en bonne santé était de 63,7 ans pour les hommes et de 64,6 ans pour les femmes en 2019.

Seuls 38 % des personnes de plus de 60 ans sont encore en emploi.

Le gouvernement prétend que le système des retraites va s'effondrer si on n'augmente pas l'âge de la retraite très rapidement.

Or le conseil d'orientation des retraites (COR) vient de publier un rapport qui indique qu'aujourd'hui les comptes des retraites sont excédentaires et qu'à long terme les dépenses de retraites seront stables ou en diminution.

Le gouvernement s'empresse de réformer les retraites, car il s'est engagé auprès de la commission européenne sur des économies de dépenses publiques.

Il cherche d'un côté à **supprimer les "impôts de production" des grandes entreprises pour un montant de 10 milliards d'euros, et entend réformer les retraites pour combler un déficit du même montant.**

Rappelons qu'en 2021 ce sont 150 milliards d'aides publiques, soit 30 % du budget de l'État qui a été engouffré dans ces dépenses, alors que les salaires stagnent et que les profits décollent.



[La retraite expliquée en vidéo](#)



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PAYS ET PENSIONS 2023		
MOIS	PAYE	PENSION
JANVIER	27	28
FÉVRIER	24	25
MARS	29	30
AVRIL	26	27
MAI	26	27
JUIN	28	29
JUILLET	27	28
AOÛT	29	30
SEPTEMBRE	27	28
OCTOBRE	27	28
NOVEMBRE	28	29
DÉCEMBRE	20	21

NB : ces dates sont données à titre indicatives

